

épiscopal avait seul dicté et même imposé ; d'autres enfin disaient que la sentence d'excommunication ne serait pas confirmée, comme si la déclaration d'une excommunication encourue *ipso facto* avait besoin de confirmation.

Le digne évêque laissa dire. Le gouvernement de la régente envoya alors à Rome une personnalité chargée de trouver une combinaison quelconque. La réponse de Rome fut ce qu'elle devait être et la régence s'est vu forcée de restituer les biens dont elle s'était injustement emparée.

Il y a quelque temps, l'*Union catolica* de Madrid publiait en effet la nouvelle suivante :

« Par suite d'ordres donnés par le gouvernement, on a restitué au clergé les biens du sanctuaire de Notre-Dame de Luch, incarcérés dans le domaine national par suite d'un ordre de l'ancien ministre des finances, M. Navarro Reverter.

« L'acte de restitution a été signé en présence du président de la députation provinciale et du vicaire capitulaire *sede vacante*. »

*Sede vacante*, Dieu en effet n'a pas permis que le courageux prélat vit le jour du triomphe du droit et de la justice ; il a succombé subitement à la suite d'une apoplexie cardiaque ; mais la vigueur de sa protestation a porté ses fruits, même après sa mort, et son exemple sera fécond.

L'œuvre de Zola jugée par M. Anatole France. — M. Anatole France, membre de l'Académie française, un des écrivains qui ont exercé l'influence la plus démoralisatrice dans la littérature contemporaine, vient de porter sur Zola un jugement qui mérite d'être recueilli. On ne pourrait mieux dire :

« Que M. Emile Zola ait eu jadis, je ne dis pas un grand talent, mais un gros talent, il se peut. Qu'il lui en reste encore quelques lambeaux, cela est croyable, mais j'avoue que j'ai toutes les peines du monde à en convenir. Son œuvre est mauvaise, et il est un de ces malheureux dont on peut dire *qu'il vaudrait mieux qu'ils ne fussent pas nés*.

» Certes, je ne lui nierai point sa *détestable gloire*. Personne, avant lui, n'avait élevé un *si haut tas d'immondices*. C'est là son monument, dont on peut contester la grandeur.